

INTERFÉRENCES

Les champs électromagnétiques peuvent modifier le fonctionnement de votre défibrillateur ou stimulateur.

La grande majorité des interférences est faible donc sans conséquence sur la bonne marche de dispositif implantable cardiaque. **Lorsque vous ne serez plus exposé à ce champ magnétique, le dispositif cardiaque retrouvera toutes ses fonctions.**

A LA MAISON :

Appareils électroménagers, loisirs, bricolage ...

Aucun risque avec les appareils ménagers courants.

Respecter une distance d'environ 30 cm avec : petits aimants des appareils électroménagers, enceintes, moteurs d'aspirateur, sèche-cheveux, moteur de machine à coudre, à tricoter, antennes d'appareils radiocommandés...

Respecter une distance d'environ 50 cm avec les plaques à induction (ne pas se pencher dessus), moteurs électriques industriels ...

Non recommandé : oreillers/coussins de matelas magnétique, stimulateurs pour abdominaux.

Détecteurs dans les aéroports : éviter de passer dessous et montrez votre carte de porteur. Pour les portiques antivols des magasins, passer sans stationner.

AU TRAVAIL :

Si, dans le cadre de votre profession, vous êtes exposé(e) à des interférences intenses, un changement ou une adaptation de poste est à discuter.

DANS LE MILIEU MÉDICAL :

Vous devez toujours indiquer à votre médecin, chirurgien, radiologue, dentiste, podologue, kinésithérapeute **que vous êtes porteur d'un défibrillateur ou stimulateur cardiaque.**

Ces derniers pourront ainsi prendre des précautions supplémentaires dans la pratique de leur spécialité en employant éventuellement d'autres instruments de soins.